

12 février 2018

« Il faut une politique pour la plaisance »



Répondant au président Alain Bondois et aux plaisanciers, Bruno Quillivic affirme vouloir une vraie politique de développement de la plaisance avant de laisser la gestion du port de plaisance au syndicat mixte.

Par courrier envoyé à l'élu, les plaisanciers avaient déjà formulé les questions qu'ils se posaient, « pour lui donner le temps d'y réfléchir ». Tout en comprenant les inquiétudes des membres de l'AUPPC, Bruno Quillivic a été clair, sans pour autant donner d'échéance : « À l'heure actuelle la ville n'a pas déterminé jusqu'à quand elle allait poursuivre la concession du port de plaisance ». Reconnaisant « la forte pression du Conseil départemental pour que cela se fasse le plus vite possible, si possible au 1^{er} janvier 2019 », l'adjoint au maire a souligné que « pour l'instant la réponse est négative. La difficulté, aujourd'hui est qu'il n'y a aucune politique en matière de plaisance de la part du syndicat mixte », poursuivait-il. « Il était normal que le premier travail du Département concerne la partie pêche, avec la concession de la CCI qu'il fallait renouveler. Mais, même si on a un possible calendrier concernant les travaux pour la plaisance à Concarneau, on ne voit pas de politique en matière de plaisance.

Quelle politique de fidélisation de la clientèle ? Qu'est ce qui est envisagé comme marketing pour la plaisance au niveau du syndicat mixte ? » « La ville, poursuivait l'élu, a donc signifié au Département que le Syndicat mixte était responsable de la zone de l'arrière-port pour suivre son calendrier des aménagements. Et, une fois que celui-ci sera pleinement mobilisé sur la plaisance, on envisagera une possible réduction éventuelle de notre concession ».

« On n'y va pas tant qu'il n'y a pas un projet »

Concernant le développement de la plaisance à l'échelle du bassin cornouaillais, l'adjoint exprimait une demande forte et comparait la situation avec la politique de développement de la plaisance menée dans le Morbihan. « Récupérer des ports, c'est bien mais en faire quelque chose, c'est mieux », résumait-il. Et de conclure : « Ce n'est pas un non définitif. Nous ne sommes pas là pour bloquer. Mais on n'y va pas tant qu'il n'y a pas un vrai projet et de l'ambition ». La certitude actuelle est que rien ne devrait bouger pour l'instant, ni sans doute au 1^{er} janvier 2019. Sauf si des éléments nouveaux interviennent et conduisent la Ville à laisser plus rapidement la gestion de la plaisance au syndicat mixte.